
Séance du 17 décembre 2019 - 18h00

Délibération N°2019/138

Date de convocation : 03 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Maison Familiale Rurale du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (57 titulaires - 1 suppléant) :

Vincent WAXIN

Jean-Félix MACAREZ

Hubert DEJARDIN

Yannick HERBET

Jacques OLIVIER

Nathalie GAVE

Christian PAYEN

Pierre-Henri DUDANT

Laurent LOIGNON

Jean-Pierre THIEULEUX

Christian PECQUEUX

Thierry WALEMME (S)

Francis LEBLON

Dominique LAMOURET

Alban BAJODEK

Didier BONIFACE

Frédéric BRICOUT

Denis COLLIN

Régine DHOLLANDE

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Bernard POULAIN

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Francis STOCLET

Martine THUILLEZ

Alain GOETGHELUCK

Gilles PELLETIER

Pierre LAUDE

Bernard PLET

Jean-Claude GERARD

Patrice BONIFACE

Bertrand LEFEBVRE

Jean-Louis CAUDRELIER

Charles BLANGIS

Laurent COULON

Annie DORLOT

Bruno MANNEL

Joseph MODARELLI

Isabelle PIERARD

Serge SIMEON

Pascal FOULON

Marc PLATEAU

Pascal COQUELLE

Michel HENNEQUART

Laurence RIBES

Didier BLEUSE

Daniel BLAIRON

Augustine NOIRMAIN

Jean-Pierre RICHEZ

Daniel CATTIAUX

Véronique NICAISE

Henri QUONIOU

Stéphane JUMEAUX

Pascal ROELS

Jean-Paul CAILLIEZ

Axelle DOERLER

Daniel FIEVET

Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (2) :

Marie-Lise MARLIOT, Francis GOURAUD

Membres absents (7) :

Denise LESAGE, Brigitte ROLAND-BEC, Sandrine TRIoux, Gérard TAISNE, Karine ELOIR, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (8) :

Alexandre BASQUIN à Vincent WAXIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX

Madame Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis

Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643

ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis

Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

Délibération n°2019/138 : Portant ouverture de crédits 61900/02

Monsieur le Président expose :

Vu la délibération n°2019/040 fixant le montant des attributions de manière libre ;

Vu les délibérations des communes d'Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Boussières-en-Cambrésis, Briastre, Busigny, Carnières, Le Cateau- Cambrésis, Catillon-sur-Sambre, Cattenières, Caudry, Caullery, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine, La Groise, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy, Malincourt, Marez, Maurois, Mazinghien, Montay, Neuville, Ors, Pommereuil, Quiévy, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint Aubert, Saint-Benin, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet, Saint-Vaast-en- Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux approuvant le montant des attributions libres ;

Vu les délibérations des communes de Bévillers, Clary, Ligny-en-Cambrésis, Montigny-en-Cambrésis, Walincourt-Selvigny souhaitant garder le montant des attributions de compensation 2018 ;

La non-recette pour la CA2C s'élève à 89 059 €.

Vu la nécessité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2019 par délibération 2019-033.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

– **Article 1 : D'ajuster les crédits suivants :**

Chapitre compte	Libellé	Dépense d'exploitation (€)	Recette d'exploitation (€)
14/739211	Attribution de compensation	- 516 107	
73/73211	Attribution de compensation		118 217
73/73223	FPIC		-787 120
73/7318	Rôle supplémentaire		152 796
		- 516 107	- 516 107

1 ABSTENTION : Pierre-Henri DUDANT

ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 décembre 2019 et de la publication le
23 décembre 2019

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 décembre 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.